



Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg



FORMATION CONTINUE

Évaluation post-sismique des bâtiments endommagés suite à un séisme

Module du CAS HES-SO
en Génie parasismique

Hes·so



Contexte

Sur la base statistique des séismes qui se sont produits en Suisse depuis plusieurs siècles, on s'attend à vivre dans les prochaines décennies un séisme de grande importance ayant son épicentre le long de l'Arc Alpin. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) souhaite favoriser la formation d'ingénieur-es civil-es spécialisé-es dans l'évaluation de l'état d'endommagement post-sismique des bâtiments.

Dès lors, en partenariat avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, la Haute école de Lucerne et en collaboration avec la HES-SO Valais-Wallis, l'OFPP soutient et promeut le développement d'un module de formation continue spécifique au niveau national afin de former des ingénieur-es spécialisé-es dans l'évaluation de l'habitabilité post-sismique.



Objectifs

Au terme de ce module de formation continue, les participant-es auront acquis, d'une part, les connaissances nécessaires pour évaluer l'état d'endommagement post-sismique de bâtiments et, d'autre part, les compétences requises pour appliquer correctement la méthode d'évaluation de l'habitabilité de bâtiments de classe COI et COII endommagés suite à un séisme.



Contenu

Le contenu de la formation se compose de six parties distinctes :

1. Cadre opérationnel national et cantonal en cas de situation post-séisme
2. Comportement sismique des bâtiments et endommagements structuraux post-sismiques
3. Méthode et fiche d'évaluation de l'habitabilité de bâtiments endommagés
4. Exercices pratiques d'application de la méthode dans un espace virtuel
5. Aspects pratiques de mise en œuvre des mesures de première urgence
6. Mise en situation sur un axe d'intervention majeur : exercice pratique in situ



Conditions et valorisation académiques

Ce module de formation continue s'adresse à toute personne ayant suivi et réussi le CAS en Génie parasismique ou une formation jugée équivalente.

La réussite de ce module donne droit à 2 crédits ETCS, ainsi qu'à une attestation de suivi de cours. Les modules de formation continue (ou modules d'approfondissement) réalisés pourront être valorisés dans le cadre d'une formation CAS de spécialisation en génie parasismique (10 crédits ECTS).



Conditions administratives

Les spécialistes formé-es suite à la participation à ce module de formation continue seront répertorié-es dans une base de données partagée avec l'Office fédéral de la protection de la population. Dès lors, les diplômé-es de cette formation s'engagent à se mettre à disposition de la Confédération lors d'un séisme majeur.



Intervenant-es

- **Devaux Mylène**, Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg, Fribourg
- **D'Urso Fabrizio**, Office fédéral des routes (OFROU), Berne
- **Lestuzzi Pierino**, EPFL, Kurmann & Cretton, Bureau d'ingénieurs civils, Monthey
- **Peruzzi Roberto**, Kurmann & Cretton, Bureau d'ingénieurs civils, Monthey
- **Steiger Yves**, Office fédéral de la protection de la population (OFPP), Berne



Lieu de formation

Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg



Prochains cours

29 janvier 2027	(1/3)
30 janvier 2027	(2/3)
12 février 2027	(3/3)



Coûts

- Frais d'inscription : **CHF 100.-**
- Prix du module de formation, documents de cours inclus : **CHF 1'800.-**



Organisation

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, en collaboration avec la Haute école de Lucerne et la HES-SO Valais-Wallis

Responsable de la formation

Mylène Devaux, professeure HES associée / mylene.devaux@hefr.ch



Informations et inscription

E-mail : formation.continue-heia@hefr.ch

Téléphone : +41 26 429 66 06 / +41 26 429 65 98

Site internet : go.heia-fr.ch/fc-epsbat



Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Formation continue
Boulevard de Pérolles 80
1700 Fribourg

Service de communication HEIA-FR
Septembre 2026